



# PERMIS BATEAU ET DE NAVIGATION DE PLAISANCE CITOYEN OPTION CÔTIÈRE

*Dernière mise à jour 16/05/2023*

RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE	--
LIEN VERS LA FORMATION	<a href="#">Permis plaisance citoyen côtier</a>
LIEN CPF	--

<b>PUBLIC CONCERNÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute personne souhaitant conduire un bateau de plaisance à moteur de plus de 4,5 kilowatts (6 chevaux) en mer et d'une longueur de moins de 20 mètres.</li> <li>- Il permet également de naviguer sur les lacs ou plans d'eaux fermés</li> <li>- Navigation jusqu'à 6 milles d'un <i>abri</i> (environ 12 kilomètres).</li> <li>- Toute personne souhaitant être capable de prodiguer les gestes de premiers secours</li> </ul>
<b>TYPE DE PARCOURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Individuel et collectif.</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir 16 ans minimum et avoir été reconnu médicalement apte-</li> </ul>
<b>OBJECTIFS DE LA FORMATION</b>	<p>À l'issue de la formation, vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De conduire un bateau de plaisance à moteur, de plus de 6cv, en mer jusqu'à 6 milles d'un abri et sur les lacs ou plans d'eaux fermés</li> <li>- Être le premier maillon de la chaîne des secours, c'est à dire savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés.</li> <li>- Devenir un plaisancier citoyen capable de prodiguer les premiers gestes de secours.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devenir un plaisancier citoyen</li> </ul>
<b>DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A réception des documents demandés et du règlement de la formation.</li> </ul>
<b>INFORMATIONS SUR L'ADMISSION ET MODALITÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure d'admission à effectuer sur la page</li> <li>- <a href="http://www.aloha-sauvetage.fr/formations/permis-plaisance-citoyen-cotier">http://www.aloha-sauvetage.fr/formations/permis-plaisance-citoyen-cotier</a></li> <li>- Contrôle des pièces justificatives.</li> </ul>
<b>SERVICES ANNEXES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Micro-onde et frigo</li> <li>- Hotels à proximité</li> <li>- Arrêt de bus et parking gratuit</li> </ul>



<b>ORGANISATION DE LA FORMATION</b>	<b>HORAIRES</b>	- Fixes et définis
	<b>PRÉSENTIEL / DISTANCIEL</b>	- Formation en présentiel uniquement
	<b>DURÉE</b>	- 7h00 pour la formation théorique - 3h30 pour la formation pratique - 7h00 pour le PSC1
	<b>RYTHME</b>	Dépendant de la formation mais possibilité en : - Journée - Soirée - Semaine - Weekend - Temps plein
<b>PROGRAMME ET CONTENU</b>	<p><u>Formation théorique pour le permis plaisance côtière :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprentissage du code du permis côtier</li> </ul> <p><u>Formation pratique pour le permis plaisance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite sur une embarcation permettant au formateur de vérifier l'assimilation des enseignements.</li> </ul> <p><u>Formation PSC 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une protection pour éviter le suraccident.</li> <li>- Établir un premier bilan de l'état de la victime et de ses fonctions vitales.</li> <li>- Transmettre une alerte aux services de secours.</li> <li>- Éviter l'aggravation de l'état de la victime en pratiquant les gestes appropriés.</li> </ul> <p><u>Les gestes d'urgence :</u> Réaliser les premiers gestes de secours face :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A une victime qui s'étouffe.</li> <li>- A une victime qui saigne abondamment.</li> <li>- A une victime qui est inconsciente et respire.</li> <li>- A une victime qui est inconsciente et ne respire pas.</li> <li>- A une victime qui se plaint d'un malaise.</li> <li>- A une victime qui se plaint après un traumatisme.</li> </ul> <p>Afin de favoriser l'apprentissage des stagiaires, les méthodes pédagogiques permettent l'immersion et la mise en activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de cas et exposés interactifs</li> <li>- Démonstration Pratique et Dirigée</li> <li>- Apprentissage et Cas concrets en situation réelle.</li> </ul>	
<b>LES POINTS FORTS DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation PSC1 souvent obligatoire pour grand nombre de diplômés.</li> <li>- Permet d'apprendre en plus de conduire une embarcation motorisée à prodiguer les gestes de premiers secours.</li> <li>- Aucun prérequis.</li> </ul>	
<b>PERSONNE EN SITUATION DE</b>	<b>MODALITÉS PÉDAGOGIQUES</b>	- Aucune disposition réglementaire prévue



HANDICAP	ACCESSIBILITÉ	- Salles accessibles aux personnes à mobilité réduite
<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>		<p>Le permis comporte un examen théorique et une formation pratique préparée dans un établissement de formation agréé.</p> <p><u>Examen théorique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il se déroule sous la forme de questionnaire à choix multiples (QCM). Vos connaissances théoriques sont vérifiées lors d'un QCM de 30 questions, où 5 erreurs sont admises.</li> <li>- Vous conservez le bénéfice de la réussite à l'option théorique pendant 18 mois.</li> </ul> <p><u>Formation pratique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elle consiste en une formation d'une durée de 3h30, dont 2 heures à la barre. Le moniteur vérifie que vous avez bien assimilé les enseignements.</li> </ul> <p>A savoir : si vous êtes titulaire d'un <u>permis option eaux intérieures</u>, vous êtes dispensé de la formation pratique. Vous ne devez passer que l'examen théorique.</p>
	<b>FIN DU STAGE</b>	<b>DOCUMENTS REMIS</b>
	<b>POURSUITES APRÈS LE DIPLÔME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passer le permis hauturier</li> </ul>
<b>FRAIS</b>	<b>PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Calcul forfaitaire</li> </ul>
	<b>DE CERTIFICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Timbre fiscal</u> pour l'inscription à l'examen d'un montant de 38 €</li> <li>- <u>Timbre fiscal</u> pour la délivrance du permis d'un montant de 70 €</li> </ul>
	<b>ADDITIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repas et hébergement à la charge du stagiaire</li> </ul>
	<b>ENTRÉES ET SORTIES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A dates fixées.</li> </ul>

